



RAPPORT DE JURY

**Sous la présidence de
Pascale NIQUET, IA-DASEN**

CRPE - EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITÉ
Session 2015

EPREUVE 1 / Français
EPREUVE 2 / Mathématiques



Sommaire

→ **Note de synthèse** relative à la correction et à la notation des épreuves

Rapport du coordonnateur pédagogique

→ **Epreuve 1**

Rapport du président de la commission « Français »

→ **Epreuve 2**

Rapport du président de la commission « Mathématiques »

CORRECTION ÉPREUVES ADMISSIBILITÉ

NOTE DE SYNTHÈSE

CRPE Session 2015

RAPPORT GÉNÉRAL

Sommaire

- Page 1 : Déroulement des corrections
- Pages 2 et 3 : Analyse des données statistiques

1 - Déroulement des corrections

Les corrections se sont déroulées à l'ESPE de l'académie de LIMOGES dans des conditions satisfaisantes :

- les salles mises à disposition se sont avérées appréciables : il est important, en effet, de disposer d'une salle par commission de manière à permettre aux correcteurs d'une autonomie de fonctionnement sans perturber d'autres corrections,
- la saisie des notes est désormais dissociée de la phase de correction et se déroule au rectorat au service de la DEC.

Les différentes commissions ont respecté le protocole de correction : appropriation des sujets et des barèmes établis en pré-commission, régulation interne par relevé régulier d'indicateurs (Cf. grille de distribution des notes), harmonisation finale en plénière.

Les commissions d'élaboration de barèmes et de corrigés ont fonctionné le lundi 11 mai matin.

Les corrections ont débuté le *lundi 11 mai après-midi* et se sont achevées le *mercredi 13 mai* en fin d'après-midi.

Remarques :

- Il conviendra de reconduire la composition de binômes associant un correcteur issu du premier degré et un correcteur issu du 2^{ème} degré (ou de l'université), si possible de départements différents.
- Il conviendra toujours de rappeler en ouverture des travaux de commission que les correcteurs sont convoqués par le recteur et que cette mission est prioritaire sur toute autre : cela induit **une présence** à la fois **indispensable** dès le début des corrections à l'heure indiquée (sauf empêchement majeur à signaler à la DEC, notamment quand celui-ci peut être anticipé) **et continue** (sauf urgence à signaler au président de commission et / ou au coordonnateur pédagogique) pour les dates indiquées et jusqu'au terme des corrections, ce qui inclut bien évidemment les régulations intermédiaires et l'harmonisation finale, conduites par chaque président de commission.
- Certaines procédures sont à systématiser :
 - comptage des copies à la réception des lots sous enveloppe,
 - vérification systématique du nombre de copies avant chaque restitution ou récupération des lots,
 - recomptage des fautes d'orthographe une fois la correction des contenus achevés,
 - recours à la note éliminatoire si copie très indigente,
 - renseignement par chaque binôme de la fiche « distribution des notes »

2 – Analyse des données statistiques

Nota bene :

Les données recueillies auprès de chaque commission distinguent les données pour le concours externe public, pour le concours 3^{ème} voie, et pour le concours externe privé.

Pour le **concours externe**, la moyenne globale des notes est obtenue par calcul pondéré : elle donne une tendance fiable mais risque d'être corrigée plus finement par les statistiques du logiciel de traitement.

2.1. Les candidats

Concours	Externe public	3 ^{ème} voie	Externe privé	Total
Inscrits	862	64	55	981
Présents	301(F) / 299 (M)	11(F) / 10 (M)	7	319(F) / 316 (M)
Nombre de postes	114	1	1	116

2.2. Etude des résultats

→ Etude par champ disciplinaire

• Les résultats globaux témoignent d'une réussite plutôt médiocre en Français (moyenne globale de l'épreuve - tous concours confondus – s'élevant à : **17,80/40** soit **8,90/20**), plutôt convenable en Mathématiques (moyenne de l'épreuve - tous concours confondus – s'élevant à : **22,42/40** soit **11,21/20**), la première épreuve s'avérant fort discriminante dans l'admissibilité 2015, avec une moyenne globale inférieure de plus deux points.

• A cet effet, l'on peut noter :

- un nombre de copies éliminées plus importants en Français (53 – soit 16,6%) qu'en Mathématiques (31– soit 9,8%) ;
- une distribution des notes quasi égale en terme d'écart, mais avec une amplitude supérieure en Mathématiques → [0,5 à 38,75] en Mathématiques contre [2 à 36] en Français ;
- une pénalisation de la qualité de la langue écrite qui se resserre entre les deux épreuves avec des tendances croisées : 12% des copies en Maths ont une qualité optimale – sans pénalité – contre 19% en Français) ; mais à l'inverse, 32% des copies en Français sont sanctionnées par la note minimale (0) contre 14 % des copies en Maths qui se voient sanctionnées de la plus forte pénalité (-5).

• Dans le détail des épreuves et des différentes parties les composant :

- en Français, les résultats sont chaque fois inférieurs à la moyenne théorique des différentes parties

Partie 1	Partie 2	Partie 3	Bilan F	Note qualité Langue
5,14	5,68	5,04	17,80	+ 2,04

- en Mathématiques, les résultats s'avèrent inférieurs à la moyenne théorique dans les parties 1 et 3, mais légèrement supérieurs en partie 2 (exercices) ;

Partie 1	Partie 2	Partie 3	Bilan M	Pénalité Langue
7,25	8,56	8,41	22,42	- 1,91

→ Etude par concours

Externe privé

- Les résultats sont chaque fois très inférieurs à ceux de l'externe public.
- La distribution des notes est plus resserrée, attestant de la moindre réussite que les candidats de l'externe public :
 - en Français → **Privé** : [3,25 à 24,75]
 - en Mathématiques → **Privé** : [6,25 à 24]
- Le nombre de copies éliminées est proportionnellement très élevé → 3 en Français (soit 43%) et 2 en Mathématiques (soit 29%)
- L'étude des résultats par partie d'épreuve montre qu'ils s'avèrent :
 - en Français, faibles pour les parties 1 et 2 (analyse, langue), voire très faibles pour la partie 3 (didactique)
 - en Mathématiques, plutôt faibles pour la partie (problème)

3^{ème} voie

- Les résultats sont contrastés entre les deux épreuves, en Français, très inférieurs à ceux de l'externe public, en Mathématiques supérieurs à ceux de l'externe public
- La distribution des notes est plus resserrée, en zone inférieure en Français, en zone supérieure en Mathématiques
 - en Français → **3V** : [3,5 à 22,25]
 - en Mathématiques → **3V** : [10,5 à 33]
- Le nombre de copies éliminées traduit la même tendance → 4 en Français (soit 36%) et 0 en Mathématiques
- L'étude des résultats par partie d'épreuve montre qu'ils s'avèrent :
 - en Français, faibles pour la partie 2 (langue), très faibles pour les parties 1 et 3 (analyse, didactique)
 - en Mathématiques, plutôt convenables et équilibrés pour les différentes parties

Externe public

• Les résultats sont très nettement inférieurs en Français (écart de 4,4 points sur la moyenne des épreuves : **18,16/40 en Français** contre **22,56/40 en Mathématiques**) et sont confirmés en ce sens dans les différentes parties de chacune des épreuves.

• La meilleure réussite en Français s'établit - toutefois de manière relative car inférieure à la moyenne théorique - dans la partie 2 (étude de la langue), la plus faible réussite concerne la partie 3 (didactique) ; la prise en compte de la qualité de la langue par les candidats reste insatisfaisante (note moyenne **2,13 /5** dont **19% des copies obtenant 5 / 5** contre **32% d'entre elles obtenant 0 / 5**).

• La meilleure réussite en Mathématiques se révèle dans la partie 2 (exercices), bien que les deux autres restent correctement traitées et chaque fois supérieures à la moyenne théorique ; la prise en compte de la langue (orthographe, syntaxe) reste là encore insuffisante 14 % des copies étant sanctionnées de la pénalité maximale (- 5 points) contre 12 % qui ne le sont pas.

• Le nombre de copies éliminées est largement supérieure en Français (15,5% contre 9,7%) : cela provient le plus souvent de la conjugaison de deux facteurs : connaissances non maîtrisées et qualité de la langue écrite très insuffisante (orthographe, syntaxe et écriture).

2.3. Distribution des notes

Analyse de la distribution par concours et par épreuve

Concours	Epreuves	Partie 1	Partie 2	Partie 3	Qualité Langue	Total	Nb copies éliminées	Note -	Note +
Externe public	F (301)	5,24 / 11	5,78 / 11	5,15 / 13	+ 2,13 / 05	18,16 / 40	46	2	36
	M (299)	7,27 / 13	8,61 / 13	8,45 / 14	- 2,14 / 05	22,56 / 40	29	0,5	38,75
3 ^{ème} Voie	F (11)	3,05 / 11	4,14 / 11	3,45 / 13	+ 0,1 / 05	11,59 / 40	4	3,5	22,25
	M (10)	8,48 / 13	8,83 / 13	8,48 / 14	- 3,22 / 05	23,38 / 40	0	10,5	33
Externe privé	F (7)	3,79 / 11	3,93 / 11	2,79 / 13	+ 1,57 / 05	12,07 / 40	3	3,25	24,75
	M (7)	4,75 / 13	6,07 / 13	6,53 / 14	- 2,00 / 05	15,36 / 40	2	6,25	24

Analyse détaillée des pénalités en qualité de la langue (orthographe, syntaxe, qualité de l'écrit)

CRPE 2015	Nature	Externe public	3 ^{ème} voie	Externe privé
Français	Note sur 5	+ 2,13	+ 0,1	+ 1,57
Mathématiques	Pénalité sur 5	- 2,14	- 3,22	- 2,00

Remarques :

- 1) L'on constate une pénalisation variable selon les concours, plus marquée en Français qu'en Mathématiques.
- 2) Le recensement atteste toutefois d'une dégradation des prestations par rapport au concours précédent, en Français comme en Mathématiques.
- 3) La répartition propre à chaque épreuve montre en effet que :
 - pour le Français, 19 % des copies sont valorisées de manière optimale (5 points) contre 32% (0 point) ; seulement un quart des copies (25%) obtiennent une note supérieure à 2,5/5
 - pour les Mathématiques, 12 % des copies sont valorisées de manière optimale (0 point de pénalité) contre 14% (5 points de pénalité) ; plus de la moitié des copies (60%) obtiennent une pénalité égale ou inférieure à 2,5/5

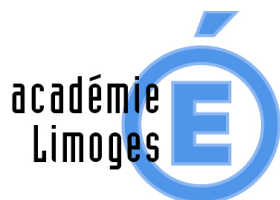
Sessions Français	Note +5	Note 0	Note > 2,5	Sessions Mathématiques	Pénalité 0	Pénalité -5	Pénalité < 2,5
CRPE 2014	28%	20%	60%	CRPE 2014	8%	10%	70%
CRPE 2015	19%	32%	25%	CRPE 2015	12%	14%	60%

Analyse détaillée des notes éliminatoires

Sessions CRPE	Total	Externe public	3 ^{ème} voie	Externe privé
Français 2014	18	17	1	0
Français 2015	53	46	4	3
Mathématiques 2014	44	41	2	1
Mathématiques 2015	31	29	0	2

Fait à Limoges, le 18 mai 2015

Max GRATADOUR,
Coordonnateur pédagogique du CRPE



Dossier suivi par
Max Gratadour
Doyen IEN

Concours de recrutement de professeurs des écoles Session 2015

Première épreuve d'admissibilité

Commission Français

Présentation du sujet :

Dans la première partie, l'épreuve de Français invitait les candidats à exploiter quatre textes pour répondre à la question « Quels regards les auteurs des textes du corpus portent-ils sur l'éducation des filles ? ». L'ensemble des documents se composait d'un extrait de l'essai « Traité de l'éducation des filles » de Fénelon (1689), d'un extrait du livre V « Emile ou de l'éducation » de Rousseau (1762), d'un extrait du roman « Pot-Bouille » de Zola (1882) et d'un entretien où Annie Ernaux, écrivaine contemporaine parle de son identité, identité non liée au genre mais à son activité d'écriture, Annie Ernaux, *Le vrai lieu*, entretiens avec Michelle Porte (2014)

La deuxième partie, connaissance de la langue, comportait quatre exercices (deux de grammaire, un d'orthographe et un de vocabulaire) portant essentiellement sur la connaissance de la nature, des fonctions, du classement des erreurs orthographiques.

La troisième partie (analyse de support d'enseignement) abordait le sujet de la compréhension de l'implicite d'un texte en CM1 à travers l'analyse de deux documents : un extrait de manuel « Ateliers CM1, fiche élève » composé de cinq exercices et un extrait du livre de Bernard Friot, *Nouvelles histoires pressées*, « un martien » (2007).

Le présent rapport analysera pour chacune des parties les réussites et les erreurs avant de formuler quelques conseils.

Première partie : analyse

Dans l'ensemble, le jury a noté une nette augmentation de copies répondant véritablement aux attendus d'une analyse, même si ce terme n'était pas mentionné (se reporter à l'arrêté définissant les modalités de l'épreuve : « l'épreuve doit évaluer la capacité des candidats à comprendre et à analyser des textes (dégager des problématiques, construire et développer une argumentation) »).

Désormais, ce genre de devoir est maîtrisé par une majorité des candidats: il en ressort un effort évident de répondre à la problématique par une production construite et référencée autour de la confrontation des textes.

Toutefois, encore quelques candidats ne connaissent pas la nature de cette épreuve d'où la présence de copies « hors normes » conçues comme une juxtaposition de résumés (sans articulation) et de copies s'apparentant à des commentaires de texte (ce qui a entraîné des notes de 1 à 2 sur 11). De même, les textes n'ont pas toujours donné lieu à une analyse approfondie (confusions entre les paroles du personnage et le point de vue de l'auteur pour Zola, très peu de perspective historique Fénelon/Ernaux, lecture superficielle du paratexte entraînant des contre-sens).

Conseils : le jury est particulièrement sensible aux copies qui respectent la démarche de l'analyse, à savoir la construction du devoir en trois parties distinctes

- Une introduction présentant les documents et la problématique suivie de l'annonce du plan (il convient d'équilibrer la longueur de l'introduction avec le reste du devoir),
- Un développement faisant émerger une confrontation des idées des auteurs, clairement référencées sans jugement personnel,
- Une conclusion avec ouverture.

Les meilleures copies ont démontré un traitement pertinent des textes (clarté de l'expression, syntaxe parfaite, calligraphie soignée). Ainsi, une copie aérée avec une calligraphie soignée (présence de quelques copies difficilement lisibles) témoignant d'une maîtrise de la langue correcte (syntaxe, orthographe) est vivement appréciée et d'autant plus valorisée. En effet, de très nombreuses copies ont été pénalisées pour des fautes d'orthographe (plus de 72%). Ces erreurs d'orthographe (pour la plupart des fautes du type : absence d'accord sujet-verbe, absence d'accord à l'intérieur du groupe du nom, ...) s'accompagnent parfois d'une maîtrise de la langue superficielle. Le jury invite donc les candidats à la plus grande vigilance sur l'orthographe et la construction des phrases (attention aux phrases très longues). Ces exigences sont d'autant plus affirmées qu'il s'agit d'un concours de recrutement d'enseignants.

Deuxième partie : Etude de la langue (grammaire-lexique) :

Grammaire :

La première question demandait aux candidats de préciser la nature de 8 mots écrits en gras (extrait du document de Fénelon). Il convenait donc de bien lire cette consigne et se limiter à donner la nature (et non la fonction). Dans l'ensemble cet exercice a été bien réussi.

La deuxième question consistait à préciser la fonction de 6 mots écrits en gras (paragraphe de cinq lignes). Comme dans la question précédente, les réponses devaient se limiter à donner la fonction (et non la nature). Cet exercice a fait état d'une trop grande méconnaissance des fonctions grammaticales par de nombreux candidats. Dans ce type d'exercice, il s'agit de répondre très précisément aux questions posées en utilisant une terminologie grammaticale adaptée par exemple pour l'exercice sur les fonctions « complément d'objet du direct du verbe Complément d'objet indirect du verbe, sujet du verbe

Pour réussir ces deux premières questions, il convenait donc de maîtriser des savoirs grammaticaux enseignés à l'école primaire, or des erreurs dues à des confusions entre nature et fonction subsistent encore chez un nombre conséquent de candidats. On ne peut que regretter une méconnaissance notoire de ces notions grammaticales de base.

Orthographe :

Cette question comprenait deux parties distinctes : la réécriture corrigée de la production d'un élève et le classement orthographique de ces erreurs.

Pour la réécriture, peu de copies ont fait état d'une correction de l'ensemble des erreurs : des oublis au niveau des accords (COD placé avant le verbe), quelles que soient (quelque soit),...

Pour le classement, le recours à une présentation de la réponse sous la forme d'un tableau a été vivement apprécié. Il s'agissait pour l'essentiel de faire la distinction entre les erreurs d'homophones grammaticaux (logogrammes), les erreurs grammaticales (morphogrammes grammaticaux) et les erreurs lexicales (phonogrammes). Le classement devait s'accompagner du relevé des erreurs.

Lexique :

La question invitait les candidats à une analyse morphologique des mots « éducation » et « puérilités » puis à préciser le sens du mot « puérilités » dans le texte de Rousseau.

Cette question a été très peu réussie dans son intégralité. La réponse souhaitée devait faire clairement apparaître le radical de chaque mot, le préfixe (le cas échéant) et les suffixes en justifiant la réponse. Le sens de « puérilités » a souvent été dégagé de manière très superficielle.

Troisième partie : analyse critique de supports d'enseignement :

Cette partie se composait de quatre questions : l'identification de la compétence spécifique, du rôle pédagogique d'une question, de la capacité à utiliser les documents au sein d'une séance et à une ouverture sur l'exploitation du document de Bernard Friot (exploitation de ce support pour un débat interprétatif).

- 1) La première question invitait les candidats à identifier la compétence visée d'une séance exploitant ces deux documents. Cette première question a été diversement traitée (trop de candidats n'ont pas compris qu'il s'agissait de travailler l'implicite d'un texte (capacité à faire des inférences) : de nombreuses réponses ont fait état de la compréhension d'un texte (réponse partielle) voire d'un travail sur les champs lexicaux.
- 2) La deuxième question demandait une analyse approfondie du document La dernière question 1 notamment de la dernière question. Beaucoup de candidats n'ont pas perçu la fonction de guidage, de reconnaissance d'éléments inducteurs d'implicite permettant aux élèves de mettre en place des stratégies (procédures).
- 3) Cette question invitait les candidats à dégager les objectifs (intérêts pédagogiques) de chaque document pour justifier de leur utilisation au sein d'une séance. De nombreuses copies ont fait état de dispositifs pédagogiques et n'ont de ce fait pas répondu à la question.
- 4) Cette dernière question comprenait deux parties distinctes : une partie concernait l'utilisation du document 2 pour mener un débat interprétatif et une partie invitait les candidats à proposer une trace écrite. Globalement très peu de candidats ont justifié leur réponse par le fait d'exploiter un document où la compréhension n'est pas immédiate comme support pertinent pour un débat interprétatif et trop de candidats n'ont pas proposé une trace écrite mentionnant la nécessité de « lire le document jusqu'au bout » pour répondre correctement à la question « Où se trouve Félicien ? »

Bilan :

A titre d'information, la moyenne des notes d'analyse se situe autour de 5,2/11 celle de la seconde partie autour de 5,7/11 et celle de la troisième partie à 5/13, 17,80/40 constituant la moyenne des notes de l'épreuve de français. 70% des copies ont été sanctionnées en orthographe. 15% des copies ont eu une note éliminatoire.

D'une manière générale, le jury attire l'attention des candidats dans la gestion du temps. Il est à noter que pour ce sujet on pouvait traiter chacune des parties de manière indépendante.

Eric Sauvezie
Inspecteur de l'éducation nationale,
Président de la commission Français.



Dossier suivi par
Max Gratadour
Doyen IEN

Concours de recrutement de professeurs des écoles Session 2015

Seconde épreuve d'admissibilité

Commission Mathématiques

Remarques d'ordre général :

L'épreuve de mathématiques était commune aux trois types de concours (concours externe public, concours 3^{ème} voie et concours externe privé).

L'épreuve était constituée de trois parties : la résolution d'un problème (13 points), le traitement de quatre exercices indépendants (13 points) et l'analyse d'une situation pédagogique (14 points).

L'utilisation de la calculatrice était autorisée.

Sur l'ensemble de la copie, il était tenu compte à la hauteur de 5 points de la qualité orthographique, syntaxique et rédactionnelle aussi bien dans le langage courant que dans celui des mathématiques (notations géométriques incorrectes, absence d'unités,...).

Le barème de correction prévoyait le retrait de point selon les modalités suivantes :

- 1 erreur n'était pas pénalisée ;
- entre 2 erreurs et 9 erreurs : moins 0,5 point par tranche de deux erreurs (exemples : 2 ou 3 erreurs étaient sanctionnées par un retrait de 0,5 point, 4 ou 5 erreurs étaient sanctionnées par un retrait d'un point,...) ;
- à partir de la dixième erreur, toute erreur était sanctionnée par un retrait de 0,5 point supplémentaire (ainsi, à partir de la quinzième erreur, le maximum de 5 points était donc enlevé).

Peu de copies (12%) n'ont pas été sanctionnées par des pénalités...

Il convient de rappeler l'écriture des termes mathématiques de base comme « *Pythagore* » et « *hypoténuse* » « *aire* ».

De plus, la présentation et l'écriture de certaines copies interrogent sur les motivations de candidats qui se destinent au métier de professeur des écoles. La mauvaise calligraphie de quelques – rares – copies et le style de présentation (absence de paragraphe, de saut de ligne, numérotation aléatoire) rendaient la lecture parfois difficile.

Données statistiques :

Type de concours	Nombre de copies corrigées	Note min.	Note max.	Moyenne	Nombre de note éliminatoire (≤ 10)
Concours externe public	299	0,5	36	22,56	29
Concours troisième voie	10	10,5	33	23,38	0
Concours externe privé	7	6,25	24	15	2

NB : les notes sont exprimées sur 40 points.

Les résultats au concours privé sont à chaque fois inférieurs à ceux du concours externe et troisième voie, quelles que soient les parties.

31 candidats sur 316 ont une note éliminatoire en raison d'une insuffisance cumulée des connaissances mathématiques et didactiques ; certaines copies ont d'ailleurs eu une note éliminatoire en raison des pénalités orthographiques ou syntaxiques. On rappelle que les connaissances mathématiques attendues sont celles de fin de collège voire du début de lycée...

Ce sujet permettait de mobiliser des connaissances mathématiques variées, mais ne demandait pas de connaissances particulièrement approfondies (un des exercices d'ailleurs était extrait d'un manuel de troisième de collège).

Commentaires et conseils sur les exercices :

Première partie

Cette partie a été globalement la moins réussie, probablement en raison de son sujet géométrique, généralement difficilement traité par les candidats

- A. 1. a) Il était attendu l'utilisation correcte du théorème de Pythagore avec la référence aux triangles rectangles dont il fallait préciser le sommet rectangle.
b) Des candidats ne sont pas capables d'identifier des figures planes représentées en perspective.
2. On peut être étonné que des candidats confondent la notion de patron et celle de représentation en perspective. On rappelle que la notion de « patron » relève des programmes de cycle 3. Dans cette question, il était apprécié la qualité du tracé et le soin apporté.
- B. Cette partie qui étudiait un cas particulier, n'a pas posé de problème. Un raisonnement à partir du rapport de réduction entre les deux pyramides rendait plus aisés les calculs.
- C. 2. a) et b) Une pénalité d'un demi-point était appliquée quand la somme des propositions des candidats sur les volumes de sable blanc et de sable rouge lus sur le graphique n'était pas égale à au volume total de la pyramide (c'est-à-dire 324 cm^3).
3. Cette question n'a été traitée que par de rares candidats.

Deuxième partie

Les quatre exercices étaient indépendants. Cette partie a été généralement bien réussie.

Exercice 1 (3 points)

La formulation de la question a pu gêner certains candidats. On regrette que de trop nombreux candidats pensent que $1 \text{ L} = 1 \text{ m}^3$! On rappelle que l'abréviation du litre est « L ».

Exercice 2 (3 points)

Cet exercice témoigne d'une méconnaissance des candidats sur la notion de probabilités : nombre de cas possibles, nombre de cas favorables. On rappelle que la probabilité d'un évènement est compris entre 0 et 1.

Exercice 3 (4 points)

Différents raisonnements étaient possibles, certains permettaient la non-utilisation de certaines données (salaire médian, étendue des salaires).

Exercice 4 (3 points)

Cet exercice permettait d'aborder des notions d'arithmétique : PGCD, diviseurs,... Quatre possibilités théoriques de bouquets étaient envisageables, seuls trois satisfaisaient à l'énoncé. Si le candidat faisait référence à « tous les diviseurs » et que le nombre 1 n'était pas mentionné, une pénalité d'un demi-point était appliquée.

Troisième partie

Les trois situations proposées étaient indépendantes.

Situation 1 :

1. La réponse attendue était opérateur, ce qui ne remettait pas en cause le fait qu'une fraction représente bien un nombre également.
2. a). Seules des compétences dans le domaine grandeurs et mesures étaient demandées, comme cela était mentionné dans la question.
3. Cette question permettait d'aborder la notion de variable didactique : il était demandé aux candidats d'argumenter sur des propositions de dimensions : voir leur intérêt et leurs difficultés éventuelles.

Situation 2 :

1. Les pré-requis attendus concernaient, comme l'énoncé le demandait, le seul domaine de la géométrie.
2. Les candidats ont eu des difficultés à expliquer les différentes étapes de calcul dans un langage clair et rigoureux.

Situation 3 :

1. La notion concernait la proportionnalité.
2. On attendait des procédures possibles en cycle 3. Le « produit en croix » (d'ailleurs souvent confondu avec la « règle de trois », qui, elle, est au programme en CM) n'était pas une méthode attendue (vue en collège). Par ailleurs, le tableau de proportionnalité n'est pas une méthode mais un outil pour présenter des résultats et mettre en évidence des procédures.

Recommandations générales :

Il est important de rappeler, que « *l'épreuve de mathématiques vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse* ».

Autrement dit, il ne s'agit pas tant pour les candidats de disposer de connaissances mathématiques (qui, pour la plupart, sont d'un niveau de l'enseignement secondaire ; niveau « seconde » en général), que de savoir utiliser ses connaissances dans un contexte et de les mettre en œuvre dans un raisonnement cohérent et pertinent. Les meilleures copies ont su répondre à ces objectifs.

Ainsi, on ne saurait trop recommander aux candidats de la session ultérieure :

- de s'exercer sur les sujets déjà proposés au niveau national et de lire les différents rapports de jury, qui apportent des éclairages non seulement sur les sujets mais aussi des conseils transférables dans d'autres situations ;
- de consacrer une dizaine de minutes en fin d'épreuve afin de limiter les erreurs orthographiques et syntaxiques : la relecture d'un écrit s'impose en mathématiques comme en langue française (c'est généralement dans les dernières parties écrites que les candidats ont perdu le plus de points, ce qui montre que la stratégie d'écrire lors des dernières minutes au lieu de relire n'est pas pertinente) ;
- de formuler des réponses de manière correcte et adaptée au code écrit : ne pas commencer une réponse par « oui... » ou « en effet... » ;
- de trouver un juste équilibre entre une rédaction exclusivement mathématique et une rédaction uniquement « littéraire » ne faisant pas appel à un raisonnement mathématique ;
- d'utiliser ses connaissances mathématiques et didactiques pour rédiger de manière précise, argumentée et construite les réponses aux différentes situations posées ;
- de justifier ou prouver toute réponse mathématique (sauf mention contraire) ;
- de ne pas oublier qu'il s'agit une épreuve de mathématiques ; ainsi, y compris la partie 3 doit faire référence à des concepts mathématiques (propriétés, vocabulaire, notions,...).

Loïc ROUY
Inspecteur de l'Education nationale de Limoges IV
Président de la commission Mathématiques